



L'essentiel &amp; plus encore

# MSA en actions

Toute l'actualité de la MSA Berry-Touraine

N° 30 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2018

## AGENDA

### Roulez jeunesse !

**4 octobre** à Belâbre : une journée pour réviser le code de la route

**Comment rester chez soi le plus longtemps possible ?**

**5 octobre** à 14h les Hayes : réunion avec des professionnels pour avoir des conseils sur l'aménagement du logement.

### En voiture les seniors

**8 octobre** à 14h à Marolles : un après-midi pour réviser le code de la route.

### Les addictions au travail

**6 novembre** à 16h30 à Montlouis/Loire : formation pour les employeurs afin de mieux comprendre et gérer les addictions de leurs salariés.

Réservez votre date !



## Prévention

### Révisons notre code de la route

Conduire fait partie de notre quotidien, mais parfois de mauvaises habitudes s'installent. Le 22 mars 2018, un après-midi pour réviser les fondamentaux du code de la route a été proposé aux adhérents de Vendôme, Morée et Selommès. Dans une ambiance conviviale, le public a écouté attentivement les deux bénévoles de l'association Prévention Routière.

**C**onstat : les seniors sont de plus en plus nombreux à conduire. Pour les aider à ne pas tomber dans le panneau au volant, la MSA Berry-Touraine leur a proposé un programme de remise à niveau du code de la route.

**P**endant deux heures, accompagnés de deux bénévoles de l'association de prévention routière, les 111 participants ont revu une grande partie de la signalisation : les panneaux d'indication et d'interdiction, les feux de position, de route et de croisement, les distances de sécurité, les fameux giratoires... « Cela m'a recentré sur certaines attitudes », a déclaré une participante. « Cela a répondu à mes attentes », a ajouté une autre.

**L**e plus âgé affiche 84 printemps au compteur ; la plus jeune, 55. Certains ont obtenu le fameux papier rose il y a presque six décennies. Seulement voilà : la route a changé, les règles de circulation aussi, et les aptitudes des conducteurs, n'en parlons pas.

**P**ourtant, avec l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, de plus en plus de seniors continuent d'utiliser très régulièrement l'automobile pour se déplacer. Cette révision leur a permis de se rassurer afin de conduire en toute sécurité pour eux-mêmes et ainsi que pour les autres. De plus, en milieu rural, secteur dans lequel l'offre de moyens de transport reste très limitée ou inadaptée, des actions de ce type permettent aux seniors de garder de l'autonomie pour rester plus longtemps à domicile. La journée s'est terminée par un pot de l'amitié.



**Vous souhaitez participer à une journée pour réviser votre code de la route ?  
Rendez-vous le 04/10 à Belâbre !**

Un stand prévention routière, un atelier simulateur de conduite, un atelier ergonomie et pour finir à 17h30 « Le Grand code de la route » avec un stage centaure offert et un panier garni.

Venez nombreux !

# Être agriculteur aujourd'hui et demain : entre écueils et espoirs

Amener les exploitants agricoles à ne plus subir, mais à se positionner en tant qu'acteur de leur vie professionnelle et personnelle, leur permettre d'amorcer une réflexion pouvant aboutir à un accompagnement, tels ont été les objectifs de la soirée théâtre forum du 8 juin, organisée par les Services Social et de Santé Sécurité au Travail de la MSA Berry-Touraine.

« Dans le cadre de la crise agricole, les exploitants nous ont fait part de leur désarroi, de leur incompréhension face à la situation et se questionnent sur l'avenir. Étant dans l'incapacité de prendre le recul nécessaire, ils attendaient des réponses toutes faites que nous ne pouvions leur apporter dans l'instant. » Nous expliquent Stéphanie Cadou et Alexia Clément, assistantes sociales à la MSA Berry-Touraine. Cet état de fait a pu se confirmer lors de leurs échanges avec divers professionnels du terrain.

Face à cette crise, les assistantes sociales en association avec le service de la santé sécurité au travail ont organisé une soirée, sous la forme de théâtre débat. Une œuvre créée et interprétée par la troupe de théâtre

« Les Trois Casquettes ». La troupe s'est inspirée de la réalité du terrain retranscrite par les assistantes sociales de la MSA, mais aussi de profils d'exploitants créés par ces mêmes assistantes sociales. Trois saynètes ont été écrites, l'objectif était de faire réagir le public et d'alimenter le débat animé par les acteurs.

Au total 74 adultes et 21 enfants ont participé à cette soirée. Celle-ci a pleinement rempli ses objectifs, la troupe ayant abordé la plupart des sujets sensibles de l'agriculture et les échanges ont été nombreux et constructifs.

La grande majorité des personnes se sont reconnues dans les thèmes abordés qui, pour elles, sont le reflet de la réa-

lité de leur quotidien. À travers les échanges, on a pu ressentir une prise de conscience de la nécessité de se repositionner : par exemple « Il faut arrêter de se plaindre et être acteur de notre vie. » ou encore « Il faut travailler pour donner une meilleure image de la profession. ».

De même, les participants estiment que ce qu'ils ont vu et entendu leur sera utile. Stéphanie Cadou et Alexia Clément précisent « L'ambiance de la soirée a été très bonne, les échanges nombreux et constructifs suscités par les saynètes, et comme nous l'espérons, nous avons rencontré les exploitants dans un autre contexte et pu montrer une autre image de la MSA et notamment du service social. »



## Animation

# Le Colo'Tour de l'Indre

Dans le département de l'Indre, la mortalité prématurée due à une tumeur est supérieure à la moyenne nationale et les dépistages sont en baisse... Un constat alarmant qui a décidé la MSA Berry-Touraine et ses partenaires à lancer pour la première fois un grand évènement de prévention.

Le Colo'Tour est une caravane mobile composée de deux véhicules et d'un « Village santé », lancée lors de la semaine nationale « Mars bleu », du 19 au 24 mars 2018. Cela a mobilisé 70 délégués MSA, 22 partenaires santé et associations, et plus de 100 coureurs cyclistes qui ont relayé la flamme bleue dans douze communes de l'Indre. Ils sont allés à la rencontre de la population pour transmettre des messages de santé et sensibiliser au dépistage du cancer coloretal.

Environ 800 personnes, dont la moitié de ressortissants agricoles,

ont pu profiter des nombreuses animations : présentation du nouveau kit bleu de dépistage, initiation aux gestes de premiers secours, jeux d'adresse, bar à jus et conseils nutritionnels, ateliers yoga, gym douce, bien-être, espace convivialité avec une animation musicale ou artistique... Grâce à cette action 1 000 € de dons ont été recoltés et permettent d'aider l'association « Oncoberry » qui prend la relève pour mars 2019.



<http://www.oncocentre.org>

## Agri'écoute, un numéro d'écoute accessible à tout moment

Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse psychologique ? Vous redoutez que cette situation conduise à un acte suicidaire ? Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local).

# L'avenir en soi, pour un avenir meilleur

L'Avenir en soi est un programme d'accompagnement qui permet d'aller puiser dans ses propres ressources les atouts nécessaires pour vivre une période de changement. Deux assistantes sociales, Karine Barré et Marie Guyomard ont mis en place un 1<sup>er</sup> groupe fin 2017 à la MSA Berry-Touraine. 11 personnes mobilisées pendant 8 séances sur une période de 3 mois. Le 5 avril 2018, journée de bilan, nous nous retrouvons face à un groupe hétéroclite qui a évolué depuis la 1<sup>ère</sup> séance avec beaucoup de bienveillance.

Les participants sont exploitants agricoles (certains accompagnés de leur conjoint), salariés en activité ou en arrêt maladie, ou encore titulaires d'une pension d'invalidité. Même s'ils ont librement choisi de s'inscrire à cet atelier de « l'avenir en soi », certains avouent être arrivés avec une petite appréhension : « on est tous pareil, au départ on n'ose pas puis on s'ouvre. Mon voisin a osé alors pourquoi pas moi ?! On dit des choses que l'on aurait jamais dites ailleurs ».

Chaque séance est différente et apporte beaucoup. Qu'ils soient pratiques ou théoriques, les exercices aident les participants à cheminer dans leur propre vie et à mettre en valeur ce qu'ils savent faire : « on ne pensait pas puiser si profondément en nous mêmes ». Ces rencontres sont devenues un rendez-vous « qui fait du bien ». Pour certains, cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé. Même la pause déjeuner y contribue : « la convivialité du midi était très importante ». Dans cette atmosphère chaleureuse, d'esprit d'équipe sans jugement, la confiance s'établit car « tout reste entre nous »,

et les participants s'enrichissent mutuellement. Les formatrices apportent méthodes et savoirs et incitent à la réflexion : « chacun est riche de ses capacités et de ses compétences, il faut juste prendre le temps de se les révéler ». L'atelier permet à chacun de s'exprimer sur ses difficultés. « Parfois l'entourage ne comprend pas ce que l'on fait et me demande pourquoi j'y vais ? Je réponds : parce que cela me fait du bien ». Le bilan est positif : « 8 séances ça fait court mais cela nous a apporté, nous avons appris, l'avenir ne peut qu'être meilleur ».

Les membres du groupe ont créé du lien entre eux, affronté leurs peurs et fait face à leurs émotions. Afin de permettre à d'autres d'en profiter, une nouvelle session est mise en place au mois de novembre 2018 dans le Loir-et-Cher. Et ce sont les participants eux-mêmes qui en sont les meilleurs portes-paroles : « pourquoi venir à cet atelier ? On ne peut pas dire ce qui se passe, mais il faut qu'ils viennent ! Ils le découvriront, et peut être se découvriront-ils ».



### LETTRE OUVERTE :

#### CE QUE M'A APPORTÉ L'ATELIER « L'AVENIR EN SOI »

Lettre ouverte rédigée par une participante de la formation.

J'ai eu l'opportunité de participer à cet atelier à un moment qui se présentait comme un tournant dans ma vie professionnelle. Grâce à cet atelier, je me rends compte que je ne suis pas la seule à rencontrer certaines difficultés tant sur le plan physique que sur le plan psychologique « il y a pire que soi » dit-on !

Cet atelier, par le biais des exercices et des prises de parole auxquelles je me suis livrée, les retours qui en sont ressortis de la part de mes autres «compagnons» et des animatrices me font penser que je ne suis pas idiote, «bonne à rien» ou incapable. Je perçois qu'une confiance en moi m'envahit et par conséquent un épanouissement est certain. D'autre part, certaines notions comme «processus», «capacités», «compétences» ne sont plus dénuées de sens, et même, elles sont concrètes et plus palpables à ma conscience : «ça me parle». Je constate même que dans la vie de tous les jours, dans les films, ces termes sont très largement utilisés alors qu'avant je n'y prêtai aucune importance particulière. Maintenant, j'en tiens compte. J'ai pris également conscience de leur dimension et c'est là pour moi la clé de la confiance trouvée car elles contribuent à me valoriser. J'ai l'impression d'être quelqu'un, une personne à part entière par la mise en valeur de mes capacités et de mes compétences.

Avant cet atelier, elles passaient inaperçues, comme une sorte de banalisation. Elles étaient non manifestées. Cet atelier est en tout point très positif, la dimension humaine de cette démarche est immense.



La prochaine session débute le 09/11/2018 à Blois

### INTERVIEW :

Pourquoi s'être inscrit à l'avenir en soi ?

« J'avais envie de changer, je manque de confiance en moi, et je ne me sens pas à l'aise pour parler en public. Cela m'a semblé être la bonne solution ».

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

« Plus de confiance en moi, je n'avais pas conscience que j'avais certaines capacités ».

Qu'est-ce que vous donneriez comme argument pour que d'autres personnes participent à cette formation ?

« Tu peux y aller, ça va te faire du bien ! Même si nous sommes tous différents, nous avons un point commun : nous sommes brisés. On extériorise ce que l'on garde pour soi ».

### Remboursement des actes de télémedecine

Les actes de téléconsultation sont désormais remboursés par votre assurance maladie. Vous pouvez consulter votre médecin à distance, via vidéo-transmission sur internet (votre médecin vous informera des modalités de réalisation de l'acte de téléconsultation). Ces téléconsultations seront rémunérées au même tarif qu'une consultation classique.

# Etre délégué, c'est s'octroyer du temps



## DATES CLEFS

**1984** : Née le 15/03/1984 à SOYAUX

**2002** : obtient son permis poids lourds

**2006** : commence son métier dans l'agriculture

**2015** : Éluée déléguée à la MSA Berry-Touraine

C'est le 1<sup>er</sup> mandat pour cette déléguée engagée. Stéphanie Durand est la plus jeune élue de son échelon et s'investit dans les différentes actions. Pouvoir rendre service aux personnes et mettre en valeur ce que la MSA peut apporter sont les objectifs de cette femme passionnée.

Stéphanie Durand a un cursus atypique. Elle obtient à 18 ans son permis poids lourd/super poids lourd, cette vocation lui vient de son oncle qui lui a transmis la fibre. Cependant « j'étais jeune et l'agriculture me plaisait » nous confie-t-elle. Stéphanie enchaîne sur un contrat de qualification agréé en agriculture et tombe amoureuse des brebis. En 2006, elle quitte sa Charente pour rejoindre son conjoint dans l'Indre ; quelques années plus tard leur premier enfant arrive, la vie de famille commence. En 2015, « J'ai repris la ferme de M. Bimbault, qui est délégué à la MSA, il m'a proposé de devenir déléguée, j'ai dit oui et me voilà partie pour une nouvelle

aventure » explique Stéphanie Durand. Dans son échelon local, ils ont mis en place 3 actions et la 4<sup>ème</sup> a lieu dans quelques jours « Roulez jeunesse », « ce type d'actions prouvent que la MSA n'est pas là que pour prélever des cotisations, elle apporte à son territoire ». Pour elle, « c'est passionnant d'être déléguée », de plus en tant qu'exploitante cela permet d'avoir du contact, de faire de bonnes actions et grâce aux échanges « j'ai des nouvelles idées pour la gestion de mon entreprise ». Avec une main de maître, elle gère son planning, entre ses deux enfants, ses 250 brebis, et son activité de déléguée « sans organisation cela ne peut pas fonctionner,

car il faut prendre et se donner le temps ». Pour les formations, c'est identique, elle a participé à la formation prévention des chutes de hauteur « des risques nous en prenons tous les jours et les drames n'arrivent pas qu'aux autres ». Elle se questionne pour le prochain mandat, mais elle a encore plein d'idées à mettre en place sur le terrain : la nutrition auprès des enfants, des formations pour les gestes de 1<sup>er</sup> secours « cela peut sauver des vies, et cela ne coûte rien de savoir le faire ». Stéphanie Durand est pro-active, cherche à se former et à se connaître. Une vie prenante dans laquelle elle s'épanouit.

## Actualités règlementaires

# Sécurisez vos relations avec la MSA grâce au rescrit social

La législation relative au prélèvement social évolue régulièrement. Afin de vous aider face à ces modifications, le rescrit social a été mis en place. Il vous permet d'interroger votre MSA sur un point précis de droit.

La réponse apportée dans le cadre du rescrit est opposable à la MSA et permet au cotisant de se prémunir contre un éventuel redressement, tant que la législation ou la situation de fait décrite dans la demande n'ont pas été modifiées. La procédure de rescrit social n'est donc pas possible lorsqu'un contrôle a été engagé ou lorsqu'un contentieux en rapport avec la demande est en cours.

La demande de rescrit social peut porter :

► s'agissant des employeurs de salariés agricoles : sur la législation relative aux cotisations et contributions de sécurité

sociale contrôlées par la MSA (affiliation, assiette et modalités de calcul des cotisations, recouvrement, déclaration...). Elle peut également concerner les cotisations et contributions contrôlées pour le compte de tiers (assurance chômage, retraite complémentaire),

► s'agissant des exploitants agricoles : sur les questions relatives à l'affiliation à un régime de protection sociale et sur les mesures d'exonérations dont peuvent bénéficier les jeunes chefs d'exploitations ou d'entreprises agricoles.

La demande de rescrit social peut être formulée par le cotisant ou le futur cotisant ou

par un tiers pour le compte de celui-ci (expert-comptable, avocat...) et doit être adressée à la MSA. Cette formalité doit passer par une lettre recommandée avec avis de réception, une lettre remise en main propre contre décharge ou un envoi dématérialisé, sous réserve de pouvoir apporter la preuve de la date de réception.

Une fois la demande adressée, la MSA dispose de vingt jours pour demander les pièces et informations manquantes. Passé ce délai, la demande est réputée complète.

Si la demande est incomplète, la MSA notifie au demandeur la liste des éléments

manquants. Le demandeur dispose d'un délai d'un mois pour les adresser.

Dès que la demande est complète ou réputée complète, la MSA dispose d'un délai de trois mois pour notifier au demandeur une réponse écrite et motivée. L'absence de réponse à l'issue de ce délai interdit tout redressement de cotisations ou contributions fondé sur le point de législation qui a fait l'objet de la demande. Cette interdiction dure jusqu'à la réponse explicite de la MSA.

En cas de désaccord avec la réponse formulée, le cotisant peut saisir la Commission de Recours Amiable (CRA).

## Réforme du régime de Sécurité sociale étudiant

A compter de la rentrée universitaire 2018/2019, les nouveaux étudiants ne seront plus affiliés à la sécurité sociale étudiante, mais resteront affiliés au régime de leurs parents ou tuteurs légaux.